



VILLE DE MARLY

BUDGET PRIMITIF 2017

Rapport de présentation

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2017, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Par ailleurs, le débat d'orientation budgétaire présenté le 2 mars dernier a posé les bases à partir desquelles nous avons pu construire le budget primitif pour l'exercice 2017 de notre collectivité.

Cette année encore, et cela depuis 2009, le budget sera construit **sans augmentation des taux des impôts locaux**.

La ville de Marly, comme toutes les collectivités, voit se réduire les financements de l'Etat. Ce manque de ressources rend impérieuse la recherche d'économies. C'est pourquoi le budget 2017 fait l'objet d'une préparation très rigoureuse avec un cadrage précis.

Tous les secteurs de dépenses ont été analysés pour identifier les sources d'économies potentielles.

Notre collectivité poursuit la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement sans pour autant transiger sur le niveau et la qualité des services publics qui relèvent de sa sphère.

Le Budget Primitif 2017 est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2016. Il s'équilibre à la somme de : **23 854 235.64 €**.

En Section de fonctionnement :

Dépenses	:	15 875 239.44 €
Recettes	:	15 875 239.44 €

En Section d'investissement :

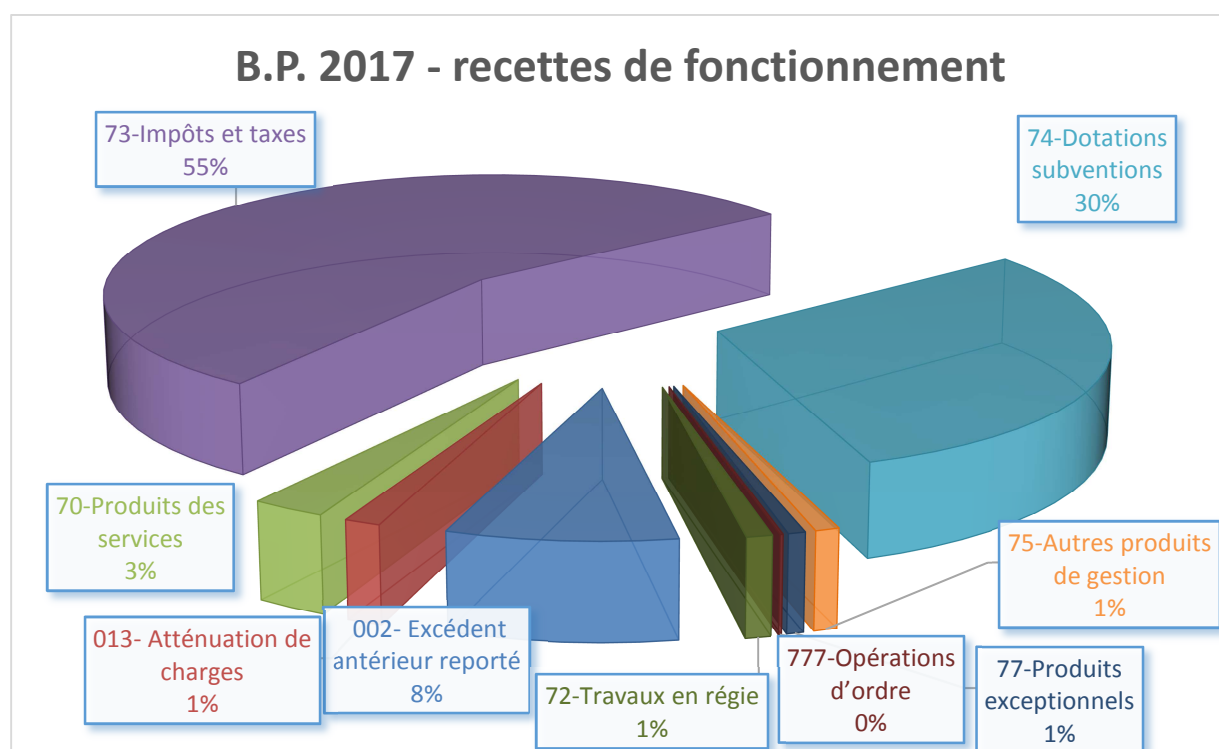
Dépenses	:	7 978 996.20 €
Recettes	:	7 978 996.20 €

Avec un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de **1 106 803.30 €**.

A -La section de fonctionnement

1- Recettes de fonctionnement

	B.P. 2017	%
002- Excédent antérieur reporté	1 324 892.44 €	8.35 %
013- Atténuation de charges	209 866.00 €	1.33 %
70-Produits des services	431 950.00 €	2.73 %
73-Impôts et taxes	8 796 839.00 €	55.41 %
74-Dotations subventions	4 794 337.00 €	30.20 %
75-Autres produits de gestion	139 187.00 €	0.88 %
77-Produits exceptionnels	10 000.00 €	0.06 %
Total des recettes réelles	15 707 071.44 €	
777-Opérations d'ordre	18 168.00 €	0.12 %
72-Travaux en régie	150 000.00 €	0.95 %
Total des recettes de fonctionnement	15 875 239.44 €	



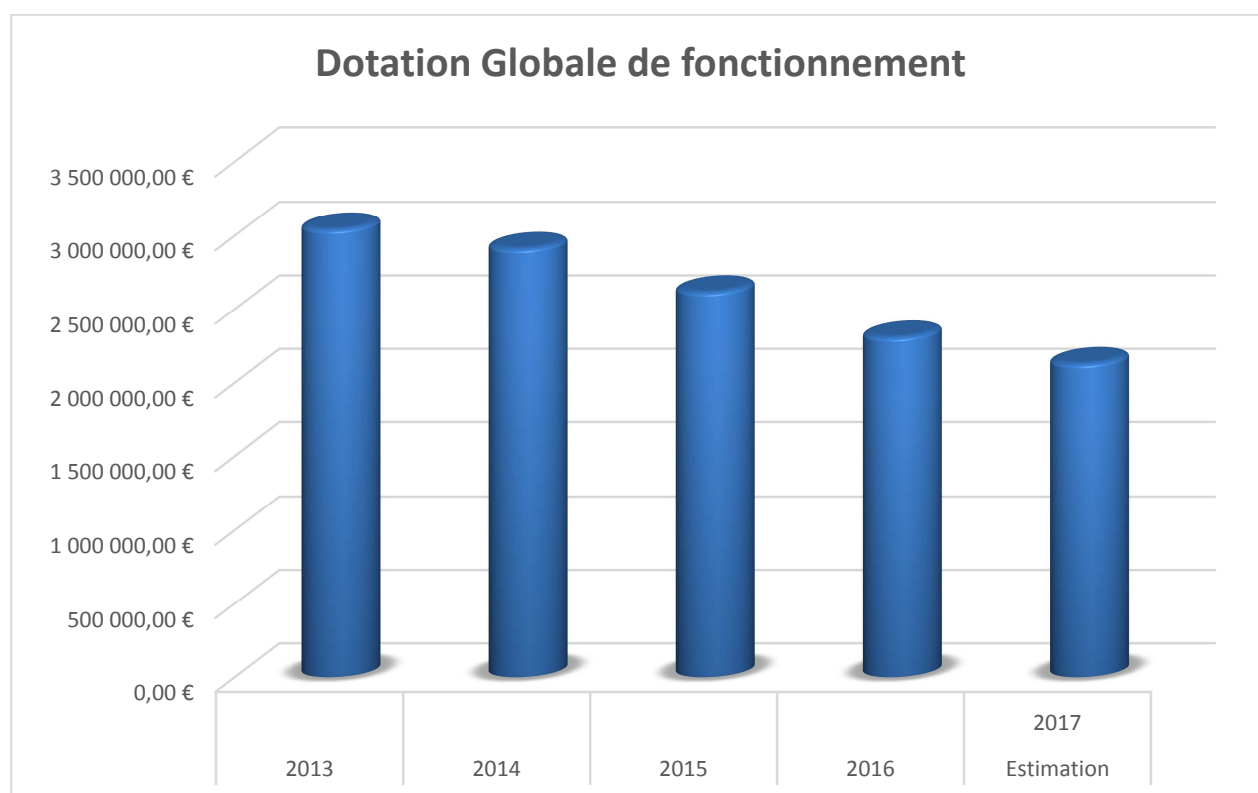
Le budget primitif 2017 a été élaboré dans un contexte contraint en matière de recettes réelles de fonctionnement. Elles s'affichent à hauteur de 15 707 071.44 euros.

Le chapitre 73 - « impôts et taxes » représente 55.41 % des recettes de fonctionnement (56.00 % des recettes réelles) – elles diminuent légèrement par rapport à 2016.

Le chapitre 74 - « dotations, subventions et participations reçues » :

Avec une réduction globale de 2.63 milliards d'euros pour l'ensemble des collectivités locales au titre de la contribution au redressement des finances publiques, la perte de recettes pour la commune est estimée à **95 829 euros** au budget 2017 (baisse de la DGF et Hausse de la DSU).

Le principal concours financier de l'État est la **dotations Globale de fonctionnement** (DGF). L'évolution constatée ces dernières années est la suivante :



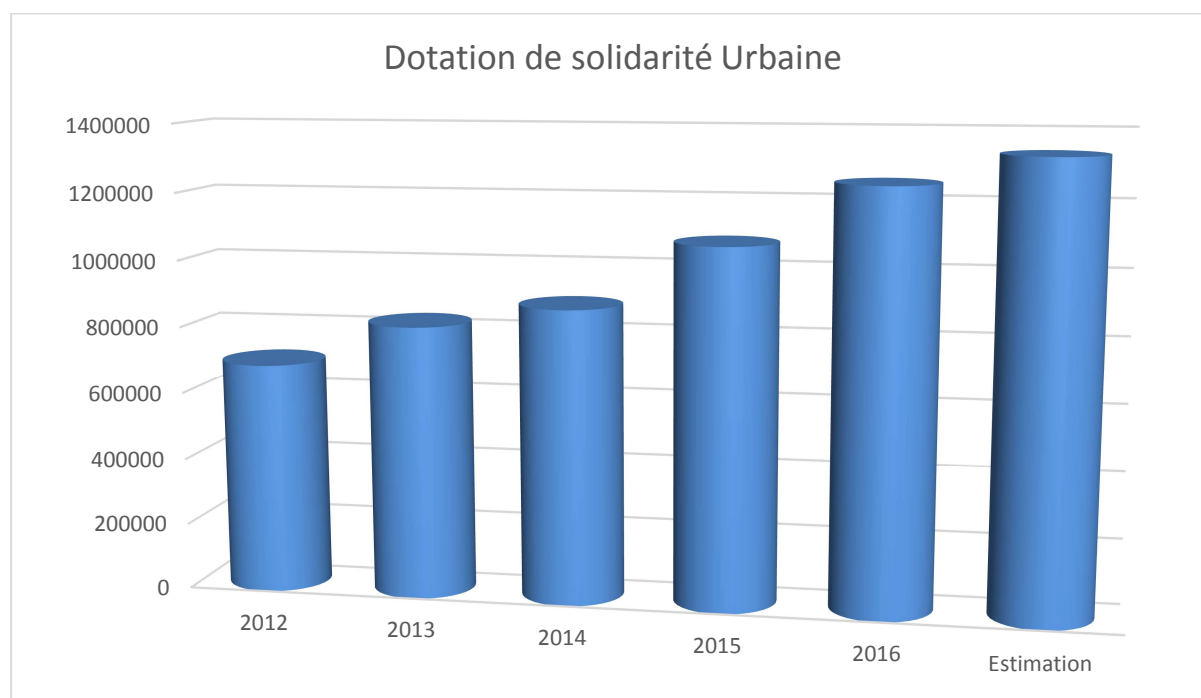
	2013	2014	2015	2016	Estimation 2017
DGF reçue	3 042 747	2 910 878	2 615 700	2 307 171	2 127 351

Evolution de la DGF de Marly en valeur		-131 869	-295 178	-308 529	-179 820
Evolution de la DGF de Marly en %			-10.10 %	-11.80 %	-7.80 %

On peut donc constater une perte de ressource au niveau de cette dotation sur les trois dernières années de **783 527** euros.

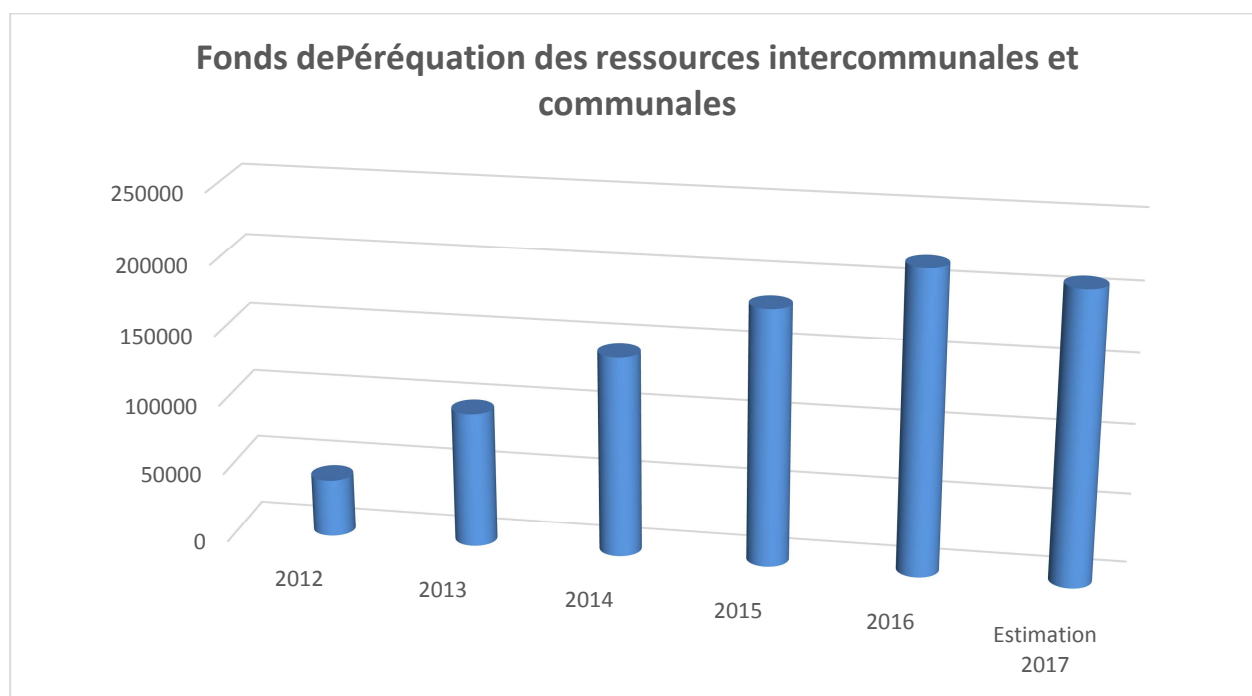
La Dotation de Solidarité Urbaine ne compense que très partiellement la diminution de la dotation forfaitaire : **+ 453 753** euros ces trois dernières années.

Cette dotation est versée par l'Etat aux villes de plus de 10 000 habitants en fonction d'un classement établi sur la base d'un indice synthétique qui tient compte du potentiel financier, du revenu moyen des habitants, du nombre de bénéficiaires d'aides au logement et du pourcentage de logements sociaux.



DSU	2012	2013	2014	2015	2016	Estimation 2017
MONTANT	690 185	816 234	878 757	1 070 767	1 248 419	1 332 410

Le fond de péréquation de ressources intercommunales et communales (repris au chapitre 73 – impôts et taxes) est versé depuis 2012. Il vient compenser également partiellement les pertes de dotation Globale de Fonctionnement.



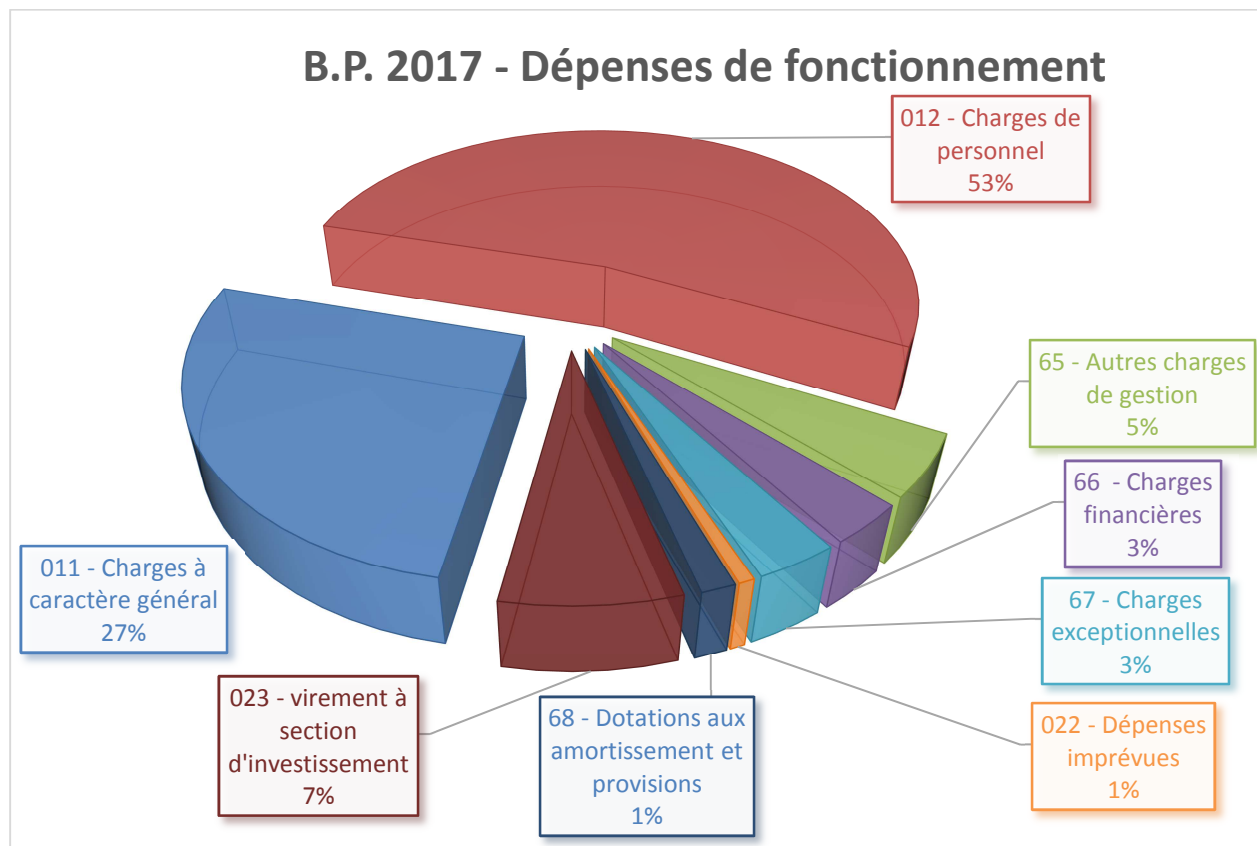
Fonds dePéréquation des ressources intercommunales et communales	2012	2013	2014	2015	2016	Estimation 2017
MONTANT	40 954	96 557	143 221	183 296	216 703	208 206

- le chapitre 75 - « **autres produits de gestion courante** » concentre les revenus des immeubles et produits de gestion courante

2- Dépenses de fonctionnement

	B.P. 2017	%
011 - Charges à caractère général	4 200 487.00 €	26.46 %
012 - Charges de personnel	8 441 800.00 €	53.18 %
65 - Autres charges de gestion	785 064.42 €	4.95 %
66 - Charges financières	505 340.72 €	3.19 %
67 - Charges exceptionnelles	519 435.00 €	3.27 %
022 - Dépenses imprévues	100 000.00 €	0.63 %
Total des dépenses réelles	14 552 127.44 €	
68 - Dotations aux amortissement et provisions	216 309.00 €	1.37 %
023 - virement à section d'investissement	1 106 803.30 €	6.97 %

Total des dépenses de fonctionnement	15 875 239.44 €	
--------------------------------------	-----------------	--



Les dépenses réelles de fonctionnement s'affichent à hauteur de **14 552 127.14** euros.

Le chapitre 11 – « **Charge à caractère général** » est en légère hausse de 4.78 % par rapport à 2016. Il faut tenir compte de l'augmentation des travaux en régie pour lesquels nous récupérons de la TVA et des assurances.

Les services s'astreignent au quotidien à gérer au mieux leurs dépenses. Les procédures de passation des marchés publics ainsi mis en place, permettent d'acheter mieux à un meilleur prix.

Le chapitre 12- Comme beaucoup de collectivités, les « **charges de personnel** » constituent le premier poste de dépenses. Elles représentent 58.01 % des dépenses réelles de fonctionnement contre 58.87 % en 2016.

Ce chapitre est en augmentation de 0.56 % par rapport à 2016. Il est impacté par plusieurs dispositifs légaux :

- Peu de départs en retraite
- les incidences liées au « Glissement Vieillesse Technicité » (GVT) issu du déroulement de carrière des agents,
- le relèvement des taux de cotisation de la CNRACL (+3.25%) et de l'IRCANTEC (+0.79%) – relèvement progressif depuis le 1er janvier 2013

- la fréquentation des NAP qui s'intensifie et a nécessité l'augmentation du nombre d'intervenants

Le chapitre 65 – « **Autres charge de gestion** » enregistre une hausse de 3.19 % par rapport à 2016.

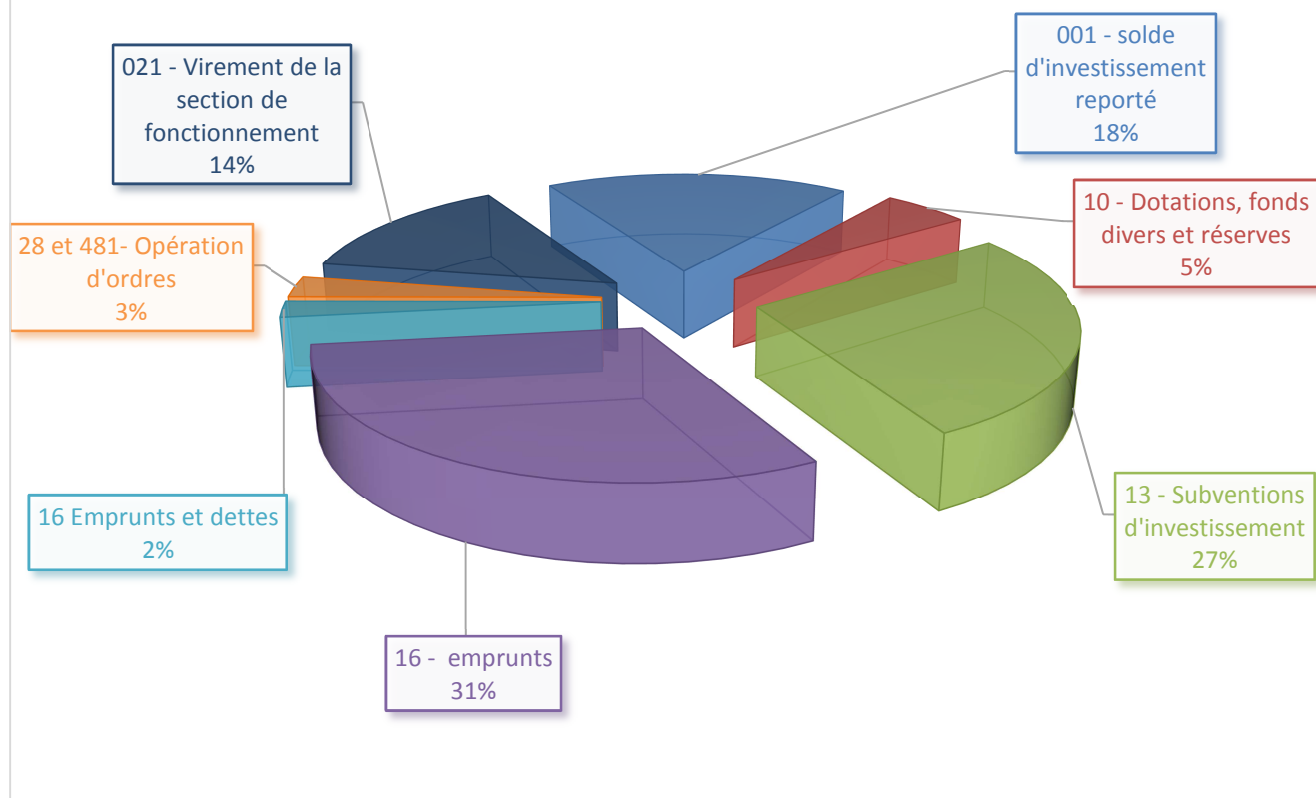
Le chapitre 67 – « **charges exceptionnelles** » enregistre une diminution de 5.24 % par rapport à l'année 2016

B – La section d'investissement

1 – Recettes d'investissement

	B.P. 2017	%
001 - solde d'investissement reporté	1 471 048.90 €	18.44%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	412 468.00 €	5.17%
13 - Subventions d'investissement	2 146 317.00 €	26.90%
16 - emprunts	2 461 050.00 €	30.85%
Total des recettes réelles	6 490 883.90 €	
16 Emprunts et dettes	165 000.00 €	2.07%
28 et 481- Opération d'ordres	216 309.00 €	2.71%
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 106 803.30 €	13.87%
Total des recettes d'investissement	7 978 996.20 €	

B.P. 2017 - recettes d'investissement



L'évolution des masses budgétaires de cette section n'est pas significative d'une année à l'autre, compte tenu des opérations particulières qui peuvent affecter le volume des inscriptions (en recettes et en dépenses) :

Le chapitre 10 – « **dotations, fonds divers et réserves** » intègre le FCTVA lié aux investissements de l'année passée.

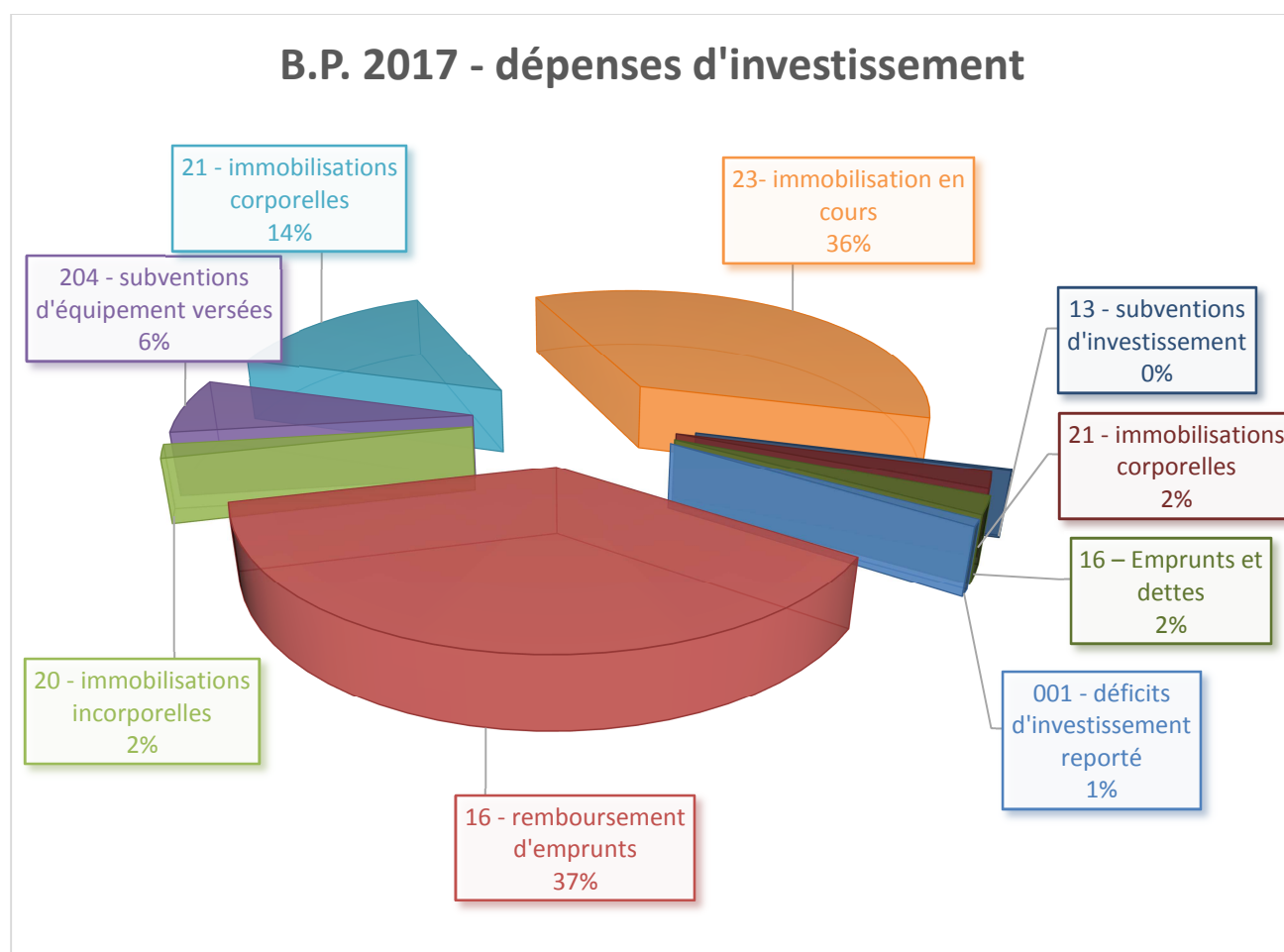
Le chapitre 13 « **subventions d'équipement** » enregistre les subventions d'équipement reçues et le produit des amendes de police.

Le chapitre 16 « **emprunts et dettes assimilées** », constate le montant de l'emprunt.

2 – Dépenses d'investissement

	B.P. 2017	%
001 - déficits d'investissement reporté	60 601.60 €	0.76%
16 - remboursement d'emprunts	2 970 050.00 €	37.22%
20 - immobilisations incorporelles	128 110.24 €	1.60%

204 - subventions d'équipement versées	525 210.00 €	6.59%
21 - immobilisations corporelles	1 119 070.60 €	14.03%
23- immobilisation en cours	2 842 785.76 €	35.63%
total des dépenses réelles	7 645 828.20 €	
13 - subventions d'investissement	18 168.00 €	0.22%
21 - immobilisations corporelles	150 000.00 €	1.87%
16 – Emprunts et dettes	165 000.00 €	2.07%
Total des dépenses d'investissement	7 978 996.20 €	



CONSTRUCTION BATIMENT SCOLAIRE		27 342,40 €
Ecole élémentaire Hurez	Conformité (encloisonnement cage escalier)	Dont report
Ecole Maternelle Marie Curie	Remplacement des rideaux salle de jeux	

INSTAL- GENE/ AGENCEMENTS AMENAGEMENT BATIMENTS		9 000.00 €
Hôtel de Ville et salle des fêtes	Local poubelles	

MOBILIER URBAIN		10 000.00 €
Toute la ville	Corbeilles,bancs, tables +aménagement hôtel de ville	

BATIMENTS DIVERS TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS		522 101.04,00 €
Tous les Bâtiments	Mise en accessibilité des ERP (ADAP)	
Logement Jean Rostand		
Informatique hotel de ville et service technique	Mise en sécurité des serveurs et fibre optique	

BATIMENTS SPORTIFS TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS		273 071,00 €
Complex Fronty (Boulodrome Lekadir et stade Papin)	Création d'un local pour les dames de services et poubelles conformité	Dont report
Salle de Tennis	Extension du club house	
Complexe Dumont/Deneyer	travaux	

BATIMENTS SCOLAIRES TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS		230 000.00 €
Groupe Scolaire Marie Curie	Construction d'un restaurant scolaire	

TRAVAUX DE VOIRIE		1 286 520,00 €
Rue E Pottier	Réfection trottoirs + entrées de garage	
Rue Roger Salengro+Victor Hugo+Voltaire	Bordures et trottoirs de l'Avenue H Barbusse à la rue Victor Hugo (Monument)	
Rue Victor Hugo + rue Voltaire	Réfection de trottoirs	
PAVE1	Accessibilité Quai bus et passages protégés	
Rue des Lys	Voirie, Trottoirs, Parking, Bordures, Caniveaux	
Rue des Tulipes	Voirie, Trottoirs, Parking, Bordures, Caniveaux	
Rue des Violettes	Aménagement de la voirie	
Ave H. Barbusse	Passage de gaine pour la fibre optique	

C – Section de la dette

L'encours de la dette de la ville de Marly s'élève au 1 er janvier 2017 à **9 322 945.00 €**.

La ville ne détient plus d'emprunts indexés sur le franc Suisse car elle a, début 2015, renégocié les 3 emprunts concernés.

La commune s'est penchée en 2016 sur un emprunt structuré classée 3^E sur la charte Gissler et éligible au fonds de soutien créé par l'Etat. Elle a renégocié avec la SFIL l'Emprunt MPH260324EUR souscrit auprès de Dexia. Cet emprunt d'un montant de 2 445 049.98 € s'étalera sur 11 ans à taux fixe de 4.19 %.

Ainsi en 2017 la ville ne détient plus d'emprunts à risque.